

« Deuxième ligne » : les travaux de la DARES plaident pour une revalorisation d'ensemble

Dans une étude parue le 18 mai consacrée aux conditions de travail des métiers de la « deuxième ligne », la DARES confirme largement le constat et les attentes exprimées depuis des mois par FO.

Cela fait plus d'un an que les salariés dits de la deuxième ligne attendent davantage de reconnaissance après avoir été particulièrement exposés, dans le cadre de leur activité professionnelle, lors du premier confinement.

La DARES souligne sans ambiguïté que ces 4,6 millions de salariés ont des conditions d'emploi hétérogènes, mais « nettement moins favorables que celles de la moyenne des salariés du secteur privé ». Cette étude vient objectiver le constat que ces travailleurs perçoivent des salaires plus bas (de 30% inférieurs), sont plus souvent précaires, davantage concernés par le temps partiel et les horaires atypiques, connaissent davantage le chômage, encourent plus de risques professionnels et subissent plus d'accidents.

Ces constats confortent donc largement la campagne engagée par FO dès le début de 2019 en faveur de la reconsidération – revalorisation des emplois de services à la personne, campagne élargie dès le début de la crise sanitaire à l'ensemble des travailleurs de la dite « deuxième ligne ».

Pour FO, plus que jamais, la revalorisation de ces emplois est indispensable, dans le cadre de la négociation de branches. FO rappelle que le versement d'une prime défiscalisée et exonérée de cotisations sociales, ne peut remplacer des augmentations de salaire pérennes.

L'ouverture de véritables négociations d'ensemble dans les branches concernées, la revalorisation du SMIC (dont FO revendique qu'il soit porté à 1 450€ net – 80% du salaire médian), la réglementation de la sous – traitance empêchant les passations de marché et l'externalisation fondées sur le moins disant social sont des revendications légitimes et urgentes, qui doivent être placées au titre du plan de relance.

Paris, le 19 mai 2021

Contact :

Yves VEYRIER
Secrétaire général

Secrétariat général

 [yveyrier](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

 01.40.52.86.01